

## L'assemblée générale demande des démissions!

Voir page 2 et 3



## Les prêts-bourses refont surface

Voir page 3

Au soccer:

## Les Aigles Bleus débutent en trombe

Voir page 12

### SOMMAIRE

|                   |        |
|-------------------|--------|
| EDITORIAL.....    | 2      |
| INFORMATIONS..... | 3      |
| ECHOS.....        | 7      |
| INFORMATIONS..... | 5      |
| LE MONDE.....     | 6      |
| SCIENCE.....      | 7      |
| CULTURE.....      | 8, 9   |
| INFORMATIONS..... | 10, 11 |
| SPORTS.....       | 12     |

# ÉITO.

## Le sort de MM. Landry et Young...

Le mercredi 21 septembre dernier, les étudiants et les étudiantes ont repris un peu du terrain qu'ils avaient perdu au cours de la période estivale.

Après avoir rejeté l'entente signée le 7 juillet dernier entre le C.A. de la F.E.U.M. et l'U de M, les membres présents à l'assemblée ont accepté à la majorité, l'entente proposée que l'on vous présentera lundi dernier dans notre numéro spécial.

L'entente récemment adoptée servira de document de travail pour les négociations entre la F.E.U.M. et l'administration de l'U de M. Le fait qu'elle a été acceptée par la majorité des étudiants et des étudiantes présents constitue un actif précieux pour ceux et celles qui iront défendre la position de la population étudiante. Ce ne sont plus les intérêts de quelques étudiants qui seront protégés mais bel et bien ceux de la majorité concernée.

Le conseil d'administration de la F.E.U.M. devra également prendre position sur le cas Pierre Landry et celui de Peter Young. En effet, le C.A. a été mandaté pour demander la démission de ces deux individus en raison de leurs comportements dans toute cette affaire.

Qu'est-ce que cela implique pour les membres du C.A.? (Naturellement, les deux intéressés n'auront pas droit de vote sur cette question). L'Assemblée générale est souveraine, c'est l'organisme suprême. Elle a mandaté ses représentants afin que ces derniers demandent la démission du Président et du Directeur des Finances. Quels choix ont-ils? Si on exclut l'abstention (espérons que nos représentants sont assez

au courant pour se brancher) il ne reste que deux choix. Voter contre ou pour la proposition.

Supposons que quelques représentants votent contre la proposition, alors ces représentants en question ne représentent plus les étudiants et les étudiantes, puisque tous les étudiants et étudiantes ont eu l'occasion de faire valoir leur point de vue à ce sujet et à notre avis, l'ambiance qui régnait dans l'amphithéâtre du nursing ne laissait aucun doute: La grande majorité des étudiants et des étudiantes présents voulaient que les deux membres de l'exécutif responsables démissionnent de leur poste respectif, en raison de leurs agissements. Le résultat du vote, concernant la proposition faite au C.A. de la F.E.U.M. l'indiquait clairement.

Si ce n'avait pas été d'une technicité constitutionnelle (celle qui veut que ce soit le C.A. qui décide des démissions) l'Assemblée générale aurait eu à se prononcer directement sur les dites démissions. Il ne fait aucun doute que MM. Landry et Young auraient fait parti, dès cet instant de l'histoire, du passé.

Quant on est confronté devant une situation d'incompétence de la sorte et que des sanctions soient imposées. Or, c'était le vœux de la majorité. Certains individus ont crié au conflit de personnalité, ceux-là même qui se sont permis de sortir lorsque le quorum a été demandé. Où est le sérieux de ces gens? Ne parlons pas aussi de ceux, qui avaient des intérêts personnels à ce que l'appareil (corporation qui était censée de gérer le Kacho) voit le jour.

Conscient de toute cette situation, on se demande encore pour quelles raisons nos deux lascars n'ont pas à la décadence de démissionner d'eux-mêmes de leur poste; après avoir subi un après-midi durant, les foudres d'une assemblée délibérante qui leur faisait sentir sa non-confiance, qui lui disait sans détours que trop c'est trop.

Est-il possible de s'accrocher au pouvoir de cette façon? Vers la fin de la réunion, on avait l'impression d'assister à la scène où Judas trahit son maître et aussi à la crucifixion du président tant ce dernier, avec son discours émotif, essayait de nous attirer en nous disant "j'ai fait des erreurs, mais je vous demande de me faire confiance". Combien du ridicule ou de la parodie, les derniers mots de notre président, de celui qui avait été élu au printemps dernier pour défendre nos intérêts, sont venus de la plume du recteur de l'U de M. Avouons-il en tête en parodiant jusqu'à la fin, qu'avait-il en tête en parodiant un tel discours? Croyait-il que les étudiants et les étudiantes allaient être dupes? C'est vraiment être déçouche de la réalité, le geste démontre leur mépris pour la population étudiante.

En ce qui concerne M. Pierre Cormier, il aurait été intéressant qu'il prenne position sur toute cette affaire lors de la réunion de mercredi dernier. On ne peut pas rester dans l'ombre indéfiniment.

Qu'arrivera-t-il, maintenant, de l'entente? Qui ira voir l'administration de l'U de M. pour discuter des clauses qui ne font pas l'unanimité entre les deux groupes intéressés? Puisque le président et le directeur des finances n'ont plus la confiance des étudiants et des étudiantes, il est exclu que ce soient eux. On s'est fait rouler une fois, ça suffit. Nous reste donc le directeur des Affaires internes et le directeur des affaires externes au sein de l'exécutif de la F.E.U.M., mentionnons que la démission de M. Gauthier n'a pas fait l'objet de discussion à la table de la F.E.U.M. donc elle n'a pu être acceptée ou rejetée. En principe, il est toujours le directeur des affaires internes.

Formons le souhait qu'ils sauront mieux se comporter. Cela ne saurait être difficile...

Comité de rédaction

# I ET FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en français; publié par la F.E.U.M. Il est situé au 151, rue Massé, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506) 858-4526 (4484 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants et étudiantes. Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la FEUM.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être écrits proprement à double interligne, sinon désignés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Pensée de la semaine

Plus on se hâte moins on avance.

|                           |                   |                          |                |
|---------------------------|-------------------|--------------------------|----------------|
| Directeur                 | Aubrey Cormier    | Correcteurs/correctrices |                |
| Rédacteur en chef         | Roger Lavoie      | France Carrier           | Gisèle Colette |
| Responsables              |                   | Lise Michaud             | Louis Giard    |
| nouvelles locales         | Mehdi Attia       | Equipe de montage        |                |
| nouvelles internationales | Sonia Eliev       | Suzanne Cyr              | Guyline DuFour |
| nouvelles culturelles     | Marjorie Théodore | Silvia Gay               | Hélène LaRoche |
| nouvelles sportives       | Marc LeBlanc      | Lise Losier              |                |

Photographie Robert Poirier  
Maquettiste Daniel Haché  
Carticatrice Charles Emond  
Photocomposition Gisèle LeBlanc

# Le Kacho: sommes-nous prisonnières de l'ennemi ?

par Martin Pitre

La crise qui secoue la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton n'a pas connu son terme lors de l'Assemblée Générale spéciale qui avait lieu mercredi dernier. Les deux points à l'ordre du jour a été débattu, l'entente signée entre la F.E.U.M. et l'U de M et les agissements du président de la F.E.U.M., Pierre Landry, ont cependant été passés au crible par les étudiants rassemblés lors de cette Assemblée Générale.

C'est avec une fièvre toute particulière que le premier point à l'ordre du jour a été débattu, l'entente signée entre la F.E.U.M. et l'U de M concernant le club étudiant de Kacho a été déclarée invalide pour ensuite être remplacée par une autre.

L'entente qui avait été signée à la suite d'une conférence téléphonique du 7 juillet dernier, conférence qui a par la suite été jugée invalide étant donné certaines irrégularités, instituait une corporation, l'APARE, qui devait prendre le Kacho en mains pour le gérer et le mener au coût de 120 000\$.

bile Générale a décidé de rejeter la première entente.

La deuxième entente sur laquelle les étudiants se sont penchés est sensiblement la même que la première signée sauf en ce qui concerne la composition de l'APARE. En reprenant Le Kacho en mains, les étudiants ont choisi de laisser au Conseil d'Administration (CA) de la F.E.U.M. diriger la nouvelle corporation. Ainsi sont éliminés les quatre représentants de l'Université et les deux anciens et amis. Leur présence au sein de l'APARE n'est tolérée qu'à titre consultatif, ce qui leur enlève tout droit de vote et donc, pense-t-on, d'influence.

Outre, la composition de la nouvelle corporation dite APARE, ce sera la controverse de la F.E.U.M. qui veillera à ce que la gestion soit efficace.

L'une des objections motivant le rejet de l'entente signée par le président de la F.E.U.M., Pierre Landry, directeur des finances, Peter Young, et l'U de M est que l'on estime avoir été spolié de

Pierre Landry et Peter Young ont été vivement critiqués de part et d'autre de l'Assemblée Générale. Plutôt "cavalier-seul" de mener les affaires de la F.E.U.M. Entre autres, la conférence téléphonique du 7 juillet par laquelle Landry et Young ont demandé un vote pour la première entente, n'a pas été suivie dans les règles. Outre le fait que les membres du CA, de la F.E.U.M. n'ont pas été convoqués dans le délai

minimum de 24 heures, avant la conférence, le représentant de l'École de Droit n'a pas été informé de la tenue de cette conférence téléphonique. On a qualifié cette façon d'agir de moyen d'écarter toute résistance à l'application de la première entente.

En ce qui concerne le CA Landry et Young, l'Assemblée Générale spéciale n'a pas pu le régler sur place étant donné son manque

de pouvoir pour exiger la démission des membres du CA de la F.E.U.M. Une proposition de la salle demande donc au CA la Fédération de se réunir prochainement et d'exiger la démission de Landry et Young, puisque seul le CA peut procéder à la révocation de l'un de ses membres.

A ce jour, quoique l'Assemblée Générale spéciale ait signifié son

rejet de la première entente signée et qu'elle ait adoptée une deuxième, le dossier ne semble pas près d'aboutir. En effet, c'est le CA, gravement perturbé par les démissions demandées, qui devra négocier l'acceptation de la deuxième entente avec l'Administration de l'Université. Reste à savoir quelle sera l'attitude de l'Université à la suite des événements de mercredi dernier.

## Le mouvement provincial vent à la peau des étudiants

par Michel Thériault

Le 12 septembre dernier le Service d'information du Nouveau-Brunswick publiait un communiqué qui au premier abord semblait réjouissant pour les étudiants. On annonçait en effet que suite à la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, les étudiants du niveau post-secondaire du Nouveau-Brunswick pourraient emprunter davantage cette année afin d'aider à financer leurs études. Les étudiants suivant un programme normal de 32 semaines pouvaient recevoir de l'aide jusqu'à concurrence de 5 400\$, une augmentation de 1 400\$ par rapport à l'année dernière. Jusque là tout est beau. Il faut cependant étudier la chose d'un peu plus près.

On remarque que la première tranche du prêt et bourse qui est fournie sous forme de prêt est passée de 1 800\$ à 2 400\$. La bourse (non-reimboursable) accordée à l'étudiant, à le montant d'argent qu'il a besoin excède ce 2 400\$, se maintient cependant au même montant maximum que l'an dernier, c'est-à-dire 2 000\$. Au-delà de ce montant, ajoutons enfin, une aide de 800\$, sous forme d'un prêt cédant additionnel subviendra aux besoins de l'étudiant.

La grande majorité des étudiants de l'Université de Moncton se qualifie pour le prêt (et bourse) variant entre 2 000\$ et 3 000\$. C'est donc dire que pour la plupart d'entre nous, on vient tout juste de nous ravir 800\$ de notre bourse pour l'ajouter sur notre prêt. Le calcul est simple: si, comme exemple, vous vous qualifiez pour un prêt et bourse de 3 000\$, votre prêt sera de 2 400\$ au lieu de 1 800\$ et votre bourse diminuera de 1 700\$ à

1 100\$. Voilà le gentil cadeau que vous propose cette année le gouvernement du Nouveau-Brunswick!

Les seuls étudiants qui profiteront de la hausse de prêt telle que proposée sont des cas particuliers, comme les étudiants parents-célibataires, ou ceux qui ont une importante contribution de leurs parents, qui n'auraient pas travaillé ni chôme et qui pourraient entre temps déclarer les pleines dépenses. Pour les autres, c'est clair qu'on se fait roquer. Le montant total à rendre au gouvernement pour une bourse et un prêt se chiffrera à 9 800\$!

Les prêts aux étudiants sont accordés par le fédéral pour la partie prêt par le provincial pour la bourse. Donc, on voit bien l'attitude du gouvernement provincial qui veut tout simplement garnir ses caisses avec quelques millions et cela, sur le dos des étudiants.

Lise Landry, du département des services aux étudiants, ne comprend nullement ce geste du gouvernement. La surprise est d'autant plus grande, dit-elle, qu'elle survient à un moment de l'année où tous sont occupés à s'inscrire et à s'installer. D'ailleurs, le gouvernement avait déjà sabré dans les fides allouées pour la dictyrio, les stages, etc. Mme Landry dit encore qu'un mémoire a été préparé par l'Université de Moncton et remis au gouvernement du Nouveau-Brunswick contestant vivement ces dernières modifications. Ce mémoire rappelle que l'Université de Moncton est l'institution des Maritimes où les étudiants ont le plus

recours au prêt en raison surtout du nombre important d'étudiants venant de régions éloignées.

Le gouvernement provincial a également trouvé un autre moyen de se faire une "passe" cette année. Le Ministère de la Jeunesse et des Loisirs a en effet décidé que les étudiants se méritant une bourse de mérite devront dorénavant déclarer la totalité de celle-ci lors de leur demandes de prêt-bourse.

Apparaissant, on constatait 600\$, ce qui permettait à la plupart des étudiants de conserver au moins une partie de leur bourse du gouvernement. Pour un Ministère qui se veut au service des étudiants, voilà qui est honteux.

La seule petite note positive dans ce communiqué du gouvernement nouveau-brunswickois est que la période durant laquelle les prêts étudiants sont exemptés d'intérêt sera portée à 18 mois au lieu de six mois pour les étudiants qui auront de la difficulté à se trouver un emploi.

Que vous ayez reçu ou non votre prêt étudiant, on ne vous oubliera pas. Votre prêt se verra augmenter au détriment de votre bourse.

Pour certains universités plus riches et moins dépendants des emprunts les effets sont moins apparents, mais pour les étudiants de l'Université de Moncton c'est un dur coup. Nous sommes face à une injustice de la part d'un gouvernement canna-lesque.

COÛT de la vie

Le directeur des finances, Peter Young présente son plaidoyer devant l'Assemblée.

S'appuyant sur leur droit de gérer Le Kacho sans influence de la part de l'Administration de l'U de M, les étudiants se sont opposés à ce que l'APARE soit dirigée et composée de seuls représentants des facultés et écoles, des anciens et amis, et quatre personnes nommées par l'Université tel que le stipulait la première entente signée. C'est par crainte d'une trop grande influence de la part des personnes nommées par l'Université que l'Assem-

Aussi ait-elle été question de l'incompétence du président de la F.E.U.M. et





# ECHO

## Nous en avons assez de vos poursuites judiciaires, de votre démocratie...

Toute la communauté universitaire se souvient encore de la crise qui avait secoué l'ex-Association des étudiants étrangers de l'U de M pendant l'année écoulée, crise qui a abouti, il faut le rappeler, à la session de la dite association.

Et si nous faisons le bilan de toute la période de la session, nous pouvons affirmer, sans froid aux yeux, qu'il est très négatif: la hausse sans précédent des frais différentiels, les difficultés de logement (...), pour ne citer que ces deux faits, constituent des preuves éloquentes des effets négatifs de cette session.

Après cette leçon que nous venons de tirer, nous pensons que l'importance d'une Association ou d'un Alliance (appeler cela comme vous voulez) est plus à démontrer.

Passons au cilo de cet article: en effet, nous n'avons aucunement l'intention de nous attaquer à ce "groupe" d'étudiants (groupe qui, sans arrière-pensées, s'est formé un peu à l'emporte-pièce) pour tenter de légitimer son vouloir sous couvert de la démocratie, tout en donnant une définition à la fois égoïste et par ricochet erronée de la démocratie, dans la mesure où il associe abusivement (nous ne faisons que renforcer la métaphore) cette notion de

ce concept (démocratie) à une volonté qui n'est autre que la sienne.

Tenez, voici ce qui nous fait rigoler un peu: tout ne deviendra démocratique au sein de l'Alliance que le jour où les représentants de la "Tunisie", du "Maroc" et du "Canada" donneront leur feu vert! Ce groupe renvoie ainsi au rancart toute une dizaine de Nations qui composent l'Alliance. Une démocratie en carton, je vous assure!

Par ailleurs, une mise au point s'impose. Nous tenons à souligner que la majorité des représentants des pays ci-haut mentionnés n'a même pas été consultée, et, la dessus, je vous donne ma tête à couper. Elle a tout simplement été placée dans une situation de fait accompli. À quel niveau se situe alors la légalité même du fameux article?

D'une part, le groupe semble se porter au secours des étudiant(e)s canadien(ne)s, et donne l'impression que l'Alliance est un ennemi avoué de ces derniers. Loïn s'en faut! D'ailleurs, les étudiant(e)s canadien(ne)s sont les bienvenu(e)s. Mais à titre de membres sympathisants. Pour la simple et bonne raison que nous ne voulons pas faire de l'Alliance une organisation parallèle à la F.E.U.M. ou la seule différence n'existerait qu'au niveau de la loi électorale.

D'autre part, l'institutionnalité de l'assemblée pour laquelle se morfond, un peu en larmes de crocodile, le groupe,

Disons pour commencer, qu'aucune association ou alliance des étudiants étranger(e)s, n'est reconnue par l'Université. Pour ce faire, l'ultime but de notre assemblée était d'abord de nous concerter de façon à nous faire accepter par l'Université. Car, il est illogique, voire même bizarre, d'oeuvrer dans un endroit où l'on n'est même pas reconnu.

Sans vouloir nous faire l'avocat du diable, en l'occurrence l'Université, que votre groupe semble prendre à parti, nous pensons que l'Université n'a même pas eu le temps de se prononcer. Après tout, nous avons trouvé une association ici, et nous avons profité des bienfaits de cette dernière. Que justice soit faite à nos petits(e)s frères et sœurs qui nous succéderont ici.

D'ailleurs, il appartient à la majorité des membres de remanier, de changer ou même dans le pire des cas de rejeter la constitution. Si cette dernière est dépassée par les besoins du moment.

Votre groupe nous demande de faire le contraire. C'est ce qui

dépasse tout entendement. En fin de compte, nous tenons à la remercer pour tout le travail accompli pendant la période estivale.

Pour terminer, j'attends impatientement vos poursuites judiciaires et vous supplie de placer mon nom, tout seul, sur un papier. Car j'ai envie de goûter la prison.

Longhomo-Ethgish  
Sumbu

En tant qu'ancien membre de l'Alliance internationale des étudiant(e)s de l'Université de Moncton, et ex-représentant de l'Amérique du Nord dans cette dite Alliance, je trouve injuste et révoltant que l'Université n'ait pas voulu reconnaître la participation, comme membre actif, du Canada dans l'Alliance qui n'est en fin de compte qu'une association culturelle à but non-lucratif. Je crois que nous possédons une culture assez riche pour pouvoir la partager avec les autres pays.

Pour ce qui est de l'Alliance face aux étudiants étrangers, nouveaux sur le Campus, cela n'a pas été pour le mieux. Plusieurs d'entre eux n'ont reçu aucune information, ou très peu, sur leur association. Ils ont eu droit à des échanges verbaux et à des engueulades des la première

assemblée et ce ne fut pas invitant pour eux.

Je crois que si j'étais à leur place, je ne m'intéresserais pas beaucoup à une association toujours en guerre et sans fondation solide. Surtout lorsque l'association mentionnée ci-haut enlève le droit de vote à un pays par une autre constitution qui, elle est votée illégalement par la première constitution.

Pour ma part, et celles des autres canadiens et canadiennes, nous leur souhaitons, aux anciens et surtout aux nouveaux, une bienvenue très spéciale dans notre beau coin de pays. S'ils ont besoin d'un renseignement, qu'ils n'oublient pas que leurs ami(e)s canadiens sont toujours là pour les aider et ça tout en appuyant leur cause, pour l'instant.

Longhomo-Ethgish  
Sumbu  
Mario Léonard  
Canadien

## L'autre côté de la médaille

Pourquoi l'homme fait-il si peu usage de son esprit, compte que c'est celui qui le distingue de la bête?

Nous de la Direction générale de l'A.E.U.M. on se pose cette question pertinente devant le comportement de la plupart des gens qui se plaignent de façon répugnante sans se rendre compte que ce sont eux qui ont créé par leur manque de logique la plupart des obstacles. C'est très décevant et même pénible de constater à quel point l'animosité chez certains individus est plus développée que la raison.

Pour régler le dispute qui cause des disputes entre les étudiants étrangers de nationalités différentes, nous avons travaillé d'arrache-pied pendant toute la saison estivale. Et comme ce ruisseau d'espoirs se jetant à

l'embranchure de l'avenir pour former le courant du progrès, nous avons pu percer la compréhension des récalcitrants en trouvant une solution qui mifin à tous déboires. En dépit de ce beau travail, un groupe d'étudiants incoscient reviennent de leurs vacances assaie par tous les moyens de faire réper la discorde au sein de l'A.E.U.M. Cette attitude est le résultat d'un sentiment de culpabilité et d'une agressivité rancunière. Imbu de stupidités, ce petit groupe s'est laissé entraîner par un mécréant qui prend plaisir à introduire dans leur âme de mauvais germes en faisant d'eux des esclaves de son propre complexe. Chose plus virulente, ils ont eu le culot de demander que la dernière assemblée soit déclarée nulle et non avenue.

Loïn de nous la prétention de rejeter les étudiants canadiens ou immigrants reçus; nous avons seulement jugé bon de régler les problèmes majeurs avant de passer aux détails. Qu'importe d'être membre actif, sympathisant ou d'honneur, ce qui est important c'est le degré de participation de tout le monde. Et dans ce moment difficile où la vie est le résultat d'un combat, notre objectif primordial c'est de permettre à chaque étudiant de devenir un combattant. L'Université de Moncton de construire une page parmi tous ceux qui tentent de réhausser l'éclat de la fierté culturelle.

En éclairant vos lanternes, sachez que pour faire de la politique il faut être né.

Direction Générale  
de l'A.E.U.M.

**Donair Original**

**979 M.T. ROAD**  
384-8881

**"Pizza Superbe!"**

**221 M.T. ROAD**  
389-9460

**Indiscret Voyager**  
(514) C'est en janvier 1986 que la sonde américaine Voyager 2 atteindra le voisinage de la planète Uranus. Elle dirigera alors ses caméras vers les neuf anneaux de cette planète pour en envoyer des images vers la Terre. Ces images seront-elles aussi spectaculaires que celles des anneaux de Saturne et causeront-elles autant de problèmes d'interprétation aux scientifiques ?



# a santé c'est votre affaire

## Service aux étudiants Programme d'entraîne- ment aux Habiletés sociales

Éprouvés-us des difficultés à poser des questions en classe, à le faire des amies, à communiquer d'une manière efficace, à l'affirmer? Si tu constates que tu as certaines difficultés dans une ou plusieurs de ces situations interpersonnelles, nous pouvons t'aider à les résoudre. Le service de counselling psychologique t'offre un programme visant à améliorer les interactions sociales. Tu peux t'inscrire au local 410 Tallow ou en téléphonant au numéro 858-4161. Les sessions débuteront le 3 octobre. Maximum de dix personnes par groupe.

Edna Pelletier-Doucet  
Counselleur psychologique

## La dépression

Dans la société dans laquelle on vit, il est facile d'éprouver des sentiments de dépression. Un facteur très important est de réaliser que vous êtes déprimé, pour vous êtes déprimé et de savoir comment et où retrouver les ressources pour vous aider à en sortir. (Je parle, amis, psychologues, psychiatres, etc.) Il y a trois sortes de dépressions: transitoire, de moyen terme et grave. Voici une description de chacune d'elles.

### La dépression transitoire

La tristesse, l'abattement, le découragement sont des affects que chacun ressent en jour ou l'autre. Ces effets peuvent coïncider avec les réalités du moment, sans pour autant devenir permanents ou pathologiques. Toutes ces réactions appartiennent à un premier niveau de comportement dépressif, un niveau léger, temporaire, dont l'individu se libère dans un laps de temps relativement court. Exemples: le deuil, l'échec, un examen, etc. triste sans raison précise.

### La dépression de niveau moyen:

**Idees:**  
A ce niveau de dépression, les idées consistent en un sentiment, les centres d'intérêt se rétrécissent.

On perd le sens des proportions et il devient difficile de se concentrer. Le doute et l'indécision sont fréquents. Les pensées sont remâchées et reviennent sans cesse sur les mêmes sujets sans admettre ni aborder de solutions nouvelles. Les troubles de sommeil sont fréquents. L'état du dépressif se détériore au cours de la journée. Il sera parfois hanté par des idées de suicide.

### Impressions somatiques et activité motrice:

Le dépressif paraît et bouge lentement, toute activité devient un fardeau. Il demeure faible et fatigué. Il dépense peu d'énergie à s'occuper de lui-même et de son hygiène personnelle. L'appétit peut changer ainsi que le libido.

**Communication:** Il parle peu, se désespère et rumine. La communication est souvent centrée sur la répétition d'une seule expérience.

**Participation sociale:** Le dépressif a tendance à se retirer de toute participation sociale. Il se concentre d'avantage sur lui-même que sur ses relations avec autrui. Plus la dépression est sévère, plus l'anxiété, l'agressivité et la colère du client entravent ses relations sociales et plus le conflit est facile à observer.

### La dépression grave:

**Affects:** Le dépressif, sérieux semble sans affects. Il est envahi par un sentiment de vide profond. Il est abattu, désespéré, se sent impuissant, inutile, inutile et ne dispose que de peu d'énergie vitale.

**Idees:** Les idées dépressives sont souvent peuplées de distorsions énormes de la réalité. Le délire renforce les sentiments d'inutilité, de culpabilité et d'impulsivité de l'individu.

**Le corps et l'activité motrice:** L'activité motrice et les mouvements corporels seront sous l'effet d'inertie (état végétatif), soit au contraire d'une hyperactivité agitée et inutile. Il se désintéresse totalement de lui-même, ne mange pas, lui-même et sa digestion est lente. Il s'éveille très tôt, souvent à l'aube, et ses pensées sont alors marquées d'un désespoir profond. Il se

sentira mieux au cours de la journée. Sa posture est mauvaise, il cherche à garder le lit et à éviter les contacts sociaux. Son travail en apparence simple lui apparaît souvent complexe et insurmontable.

Si vous êtes déprimés ou connaissez quelqu'un qui l'est, trouvez de l'aide immédiatement. Parfois tout simplement parler avec un ami aide beaucoup, par contre dans d'autres cas, le traitement est beaucoup plus complexe.

Bonne Santé!

### Les droits en cas d'urgence

Chacun, à un moment donné, doit faire face au fait qu'il doit aller à la salle d'urgence afin de recevoir des soins prompts et adéquats.

Dans les situations d'urgence, on devrait se poser ces deux questions: Quand dois-je me présenter aux soins d'urgence et comment dois-je régler les problèmes qui s'ajoutent au service d'urgence. En répondant à ces questions, il faut tenir compte des salles d'urgence et des services d'ambulance.

### Les Salles d'urgence

**Vos droits:**  
- On a le droit à l'accès égal aux services d'urgence vingt-quatre heures par jour à l'hôpital local ou bien au cabinet du médecin et des professionnels compétents.

**Vos responsabilités:**  
- faire preuve de bon sens en utilisant les services d'urgence;

- tout ce qui peut être vérifié en toute sécurité au foyer devrait l'être (par exemple, appelez votre médecin si vous avez un problème peu connu qui persiste);

- garder une trousse de premiers soins à jour et à la portée de la main;

- garder une liste des numéros de téléphone d'urgence près de votre appareil (à Moncton-911) et enseignez-les à vos enfants;

- avant de vous diriger vers un hôpital, vous pouvez prendre certaines mesures pour sauver une vie, par exemple, en cas d'empoisonnement, téléphonez au centre de toxicologie;

- avant de quitter votre demeure, téléphonez à

votre médecin ou demandez à quelqu'un de le faire. Si vous voulez être soigné par votre propre médecin, demandez-lui de vous rencontrer à l'hôpital;

- lorsque vous téléphonez pour demander de l'aide, donnez des explications claires et brèves;

- à moins qu'il n'y ait d'autres possibilités, évitez de conduire vous-même jusqu'à l'hôpital;

- ne préparez pas votre valise en cas d'urgence (à l'exception des médicaments);

- ayez à la portée de la main le nom et l'adresse d'un proche parent ainsi que votre carte d'assurance-hospitalisation;

- demandez seulement à un ami ou à un membre de la famille de vous accompagner;

- lorsque la vie du patient est en danger, la signature des formulaires de consentement ne peut être une priorité pour le personnel de l'urgence;

- vous devez peut-être aider le personnel de la salle d'urgence en donnant des faits au sujet de votre état, essayez de ne pas vous affoler;

- les patients ne sont pas nécessairement soignés selon l'ordre "premier arrivé premier servi", cela dépend de la sévérité des cas;

- vous et/ou votre famille avez droit à des directives médicales avant votre renvoi.

### Les services d'ambulance

Votre droit:

- les gens ont droit à des soins d'urgence de qualité à l'extérieur de l'hôpital.

**Vos responsabilités:**  
- les citoyens peuvent contribuer aux discussions gouvernementales concernant les services d'ambulance. A cette fin, communiquez avec les services d'ambulance, ministère de la Santé, Fredericton, N.B.

- pour les transferts qui ne sont pas urgents, utilisez les services d'ambulance avec sagesse;

- demandez seulement à un ami ou à un membre de la famille de vous accompagner;

- lorsque la vie du patient est en danger, la signature des formulaires de consentement ne peut être une priorité pour le personnel de l'urgence;

- vous devez peut-être aider le personnel de la salle d'urgence en donnant des faits au sujet de votre état, essayez de ne pas vous affoler;

- les patients ne sont pas nécessairement soignés selon l'ordre "premier arrivé premier servi", cela dépend de la sévérité des cas;

- vous et/ou votre famille avez droit à des directives médicales avant votre renvoi.

- suivez un cours de premiers soins et apprenez la réanimation bouche à bouche.

Si vous voulez un bon système de soins à l'urgence, prenez vos responsabilités et utilisez votre bon sens (par exemple, n'allez pas à l'urgence pour un saignement du nez, à moins qu'il ne persiste).

Bonne santé!

Donna Lynn Steeves  
Sciences Infirmeries  
Re: McGehee Arlee, c'est votre affaire. PP. 30-34



**Eco's Submarine**

Coin Archibald Mountain Rd.  
Livraison sur campus \$5.00

**854-0884**

the  
*Corn Cub*  
NATURAL FOOD LTD.

Le plus vieux magasin d'aliments naturels en ville  
vous offrant la plus grande sélection.

10% de rabais  
pour les étudiants en 1ère année à l'U. de M.  
en présentant cette annonce

855-5585 Champlain Mini Mall, Dieppe.  
854-2941, 337 Mountain Rd., Moncton.

# LE MONDE

## Proche orient: L'ONU et ses déboires

Le Proche-Orient constitue le premier dossier brûlant traité par la toute jeune Organisation des Nations Unies en 1947. Le plan de partage voté cette année-là marque l'entrée en scène de l'ONU qui, au cours des ans, ne cessera d'intervenir dans la recherche de voies de règlement. Les échecs l'emportent sur les succès et plusieurs de ses résolutions (242 et 338 surtout) sont restées lettre morte.

A la suite de la première guerre israélo-arabe, l'ONU restait impuissante face à trois problèmes majeurs: l'avenir des réfugiés, l'internationalisation de Jérusalem et la fixation des frontières. L'organisation internationale

sauve la face en 1956 après la guerre de Suez. Elle contribue à mettre un terme à l'opération franco-israélo-britannique en fournissant une force d'urgence susceptible de neutraliser provisoirement le détroit de Tiran.

Une résolution qui fera date...

Cette victoire diplomatique ne sera que de courte durée. En 1967, l'ONU assiste aux poussées de fièvre qui secouent la région sans parvenir à les freiner. Nasser multiplia à cette époque les actes d'intimidation et força l'ONU à renouer sa force d'urgence. Ce retrait fut alors considéré comme un camouflet.

Au lendemain de la guerre des Six Jours, le Conseil de sécurité adopte, le 22 novembre 1967, une résolution (242) qui fera date puisqu'elle ne cessera d'être défendue par Israël comme préalable à toute négociation directe avec les Etats arabes qui, de leur côté, lui avaient toujours opposé une fin de non-recevoir.

Ce texte exprime deux principes essentiels: le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés, et la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région.

Mais l'interprétation d'Israël de la formule relative au retrait de ses forces se heurtera à une vive résistance dans le camp arabe et chez les Palestiniens qui, de plus, refusent que leur cause soit assimilée à celle de "réfugiés". Ces divergences dans l'interprétation des faits entraîneront l'échec de la mission Jarring sur le terrain.

Cela dit, l'adoption de la Résolution 242 par le Conseil de sécurité représente un pas en avant certain pour l'ONU. Mais Israël refusera toujours le principe d'un retrait préalable sur les frontières de 1967 (récupération des hauteurs du Golan, de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem).

Dans ces conditions, l'épreuve de force ne pouvait franchir qu'un nouvel échelon. En 1970, pour mettre un terme à la guerre d'usure entre Israël et l'Egypte, le secrétaire d'Etat américain William Rogers ralliait l'assentiment des parties à un cessez-le-feu de trois mois mais sans que fussent pour autant levées les hypothèses majeures (retrait israélien, reconnaissance mutuelle).

La médiation têtue d'Henry Kissinger

L'ONU se lança dans une nouvelle offensive diplomatique à l'issue de la guerre d'octobre 1973. Alors que les grandes puissances étaient engagées dans une périlleuse partie de bras de fer, le Conseil de sécurité adoptait la résolution 338. Israël et l'Egypte consentaient à un cessez-le-feu immédiat, à ouvrir des négociations et à appliquer la résolution 242. La Jordanie souscrivait alors aux mêmes engagements. Une Force d'urgence de l'ONU était en outre envoyée sur le terrain. Dans la foulée, la Syrie achèverait par écrit les principes exprimés par la résolution 338.

Après des mois de laborieuses négociations avec Damas qui ont pour enjeu l'importance stratégique des hauteurs du Golan, les autorités israéliennes parvinrent finalement à un accord. Grâce à la médiation têtue d'Henry Kissinger, les deux parties finirent par s'entendre en mai 1974. Les Israéliens évacuèrent les territoires occupés en octobre ainsi que la ville de Kounetra et, à la fin du mois de juin, le désengagement syro-israélien est accompli. L'année suivante, M. Kissinger arrache un accord similaire de désengagement partiel entre l'Egypte et Israël.

Des acteurs intransigeants

Puis, une page nouvelle des relations israélo-arabes s'ouvrit en novembre 1977 avec le voyage historique du président Sadate à Jérusalem.

Mais l'accord de paix conclu entre Israël et l'Egypte sous les

auspices du président Jimmy Carter à Camp David, en 1978, contraindra à accroître les poussées de fièvre. Si "front du refus" arabe refusa catégoriquement le principe même d'une paix séparée et d'une autonomie administrative proposée pour la bande de Gaza et la Cisjordanie, cela tient beaucoup à la volonté de certains acteurs de la région d'être complètement maîtres du jeu.

Ainsi en est-il des Syriens, dont il serait simpliste de réduire l'action à celle d'un satellite ou d'une marionnette. Damas n'est pas une simple marionnette dont les fils seraient tirés par Moscou. Que l'on se trompe pas: le président Hafez El-Assad suit une logique implacable afin de détenir la clé de la solution au conflit. C'est pour cette raison qu'après avoir mis sous sa tutelle les Palestiniens de Syrie, il a entrepris d'aider la gauche de l'OLP afin d'empêcher la centrale palestinienne d'engager un processus de conciliation avec les Etats arabes modérés et, en dernier ressort, avec Israël. Tout règlement du conflit proche-orient ne pourra être trouvé sans l'assentiment syrien. C'est en tout cas ce que Damas s'est toujours efforcé de démontrer avec cynisme qui rappelle parfois Bismarck.

Prise entre le marteau syrien et l'enclume de la solidarité avec le camp arabe, la Jordanie mène un combat plus sinuex pour la récupération des territoires pris par Israël en 1967. Création d'un Etat jordanien, britannique, la Jordanie du roi Hussein a toujours conduit une diplomatie aux contours flous. Que de détours n'a-t-elle en effet empruntés entre la répression des Palestiniens en 1970 et la volonté de représenter l'OLP dans les négocia-

tions de paix en vue de freiner la politique d'implantation dans les territoires détenus par Israël.

L'heure n'est pas à la conciliation

Mais au moment où vont commencer à Genève de nouvelles routes diplomatiques, l'heure est moins que jamais à la conciliation. Entre septembre 1982 et août 1983, trop de plans de paix ont été rangés dans les placards de l'Histoire pour que le dialogue sorte de son marasme actuel. Israël s'insurge contre un **Fahd** qui passe sous silence la résolution 242 et réclame la restitution des territoires occupés. Mais le point essentiel contenu par cette déclaration réside dans la "garantie" de tous les Etats de la région "à vivre en paix", et la "création d'un Etat palestinien avec Jérusalem comme capitale". Israël rejeta en bloc ces propositions et ne voulut rien entendre sur la fin du contrôle exercé en Cisjordanie et à Gaza.

Dans la foulée, le président Reagan reprenait cette dernière idée en l'assortissant, le 1er septembre 1982, d'un ordre de paix qui admettait le principe de l'autonomie palestinienne mais sans aller jusqu'à l'indépendance. Reunis à Fes, les pays arabes exprimèrent dans leur majorité leur opposition au scénario du président américain, prôner implicitement le respect des résolutions 242 et 338 de l'ONU et s'inspirent des principes d'articulation du Plan Fahd. Toutes ces entreprises diplomatiques ne reflètent finalement que des vaines-hésitations et n'ont guère contribué à promouvoir la cause de paix ou l'autre des parties.

O.P.

SPAGHETTI HOUSE

**VILLIOS PIZZA**

726 MOUNTAIN RD.  
MONCTON NB.

855-500-0000

## SCIENCE

## Où est la planète d'E.T., comment est-elle faite? L'astronome amateur québécois répond

La planète d'E.T. fait partie d'un système solaire composé de cinq planètes, elle possède une température moyenne supérieure à celle de notre Terre, et son atmosphère est semblable à la nôtre. Cependant, contrairement à ce que dit la publicité du film, elle ne serait pas située à trois millions d'années-lumière d'ici, mais peut-être seulement à 24 heures-lumière (c'est-à-dire la distance parcourue par la lumière en 24 heures, soit 26 milliards de kilomètres).

Voilà quelques-unes des conclusions d'un astronome amateur québécois, Pierre Arpin, à la suite d'une analyse du populaire film de Steven Spielberg. M. Arpin espère recevoir une réponse de M. Spielberg, à qui il a fait parvenir ses hypothèses.

## Où est sa planète ?

C'est le «coup de téléphone» d'E.T. qui indique le lieu de sa planète. L'appareil rudimentaire qu'il utilise, explique M. Arpin, envoie des ondes électromagnétiques qui voya-

gent à la vitesse de la lumière (300 000 km par seconde). Comme E.T. reçoit une réponse environ 48 heures plus tard, et en supposant que le vaisseau de ses parents va à la même vitesse, la planète se trouverait donc à environ 24 heures-lumière de la Terre. Examinant l'angle de l'antenne de l'émetteur d'E.T. et tenant compte de l'heure (21 h), de la date (31 octobre) et du lieu (Los Angeles) de transmission du message, M. Arpin conclut que cette planète se situe probablement dans l'une des quatre constellations suivantes : Les Poissons, Pégase, Andromède ou Cassiopee.

M. Arpin admet cependant l'objection que peut-être E.T. a communiqué avec le vaisseau spatial de ses parents qui n'était pas rendu encore très loin de la Terre. Sa planète pourrait donc être très loin de la Terre.

## Une planète chaude...

La peau d'E.T. semble très épaisse, écrit Arpin dans la revue



«Le Québec Astronomique», elle paraît semblable à celle des lézards vivant dans le désert. De plus, l'énormité des yeux d'E.T. serait une adaptation de sa race à un éclairage réduit : «Il ne serait pas étonnant, écrit-il, que les habitants de cette planète aient élu domicile dans des cavernes ou des galeries aménagées dans le sous-sol

pour se protéger de la chaleur torride.»

## ...ayant une très forte gravité...

La forme trapue d'E.T. et ses pattes très atrophiées sont la preuve que sa planète possède une très forte gravité. La gravité est la force qui nous attire vers le sol; on sait que notre poids est 6 fois moindre

sur une balance posée sur la Lune que sur la Terre. Sur une planète légère, poursuit Pierre Arpin, E.T. aurait eu un corps plus aérien. De plus, son étonnement devant la taille des plantes terrestres renforce cette théorie : sur une planète ayant une forte gravité, un arbre terrestre ne parviendrait pas à pousser (ou à avoir cette taille).

## ...et une atmosphère comme la nôtre

Si E.T. peut respirer normalement et survivre sur notre planète, c'est que les gaz qui composent notre atmosphère doivent être à peu près les mêmes que sur la sienne, sauf que l'azote y est très bas sans doute plus abondant.

Enfin la planète d'E.T. ferait partie d'un système solaire composé de cinq planètes : c'est du moins ce que Pierre Arpin peut déduire de la scène où, à l'aide de boules, E.T. explique à Eliot d'où il vient.

**Spielberg dans la Lune**  
Astronome amateur chevronné, et couteur d'éclipses solaires à travers le monde, M. Arpin a décelé dans ce film plusieurs erreurs scientifiques, qui cependant n'enlèvent rien à la qualité du film.

C'est surtout la Lune qui donne des problèmes au réalisateur. Ainsi quand Eliot entend des bruits à l'heure du souper, la Lune a cette forme :

«(«alors qu'elle devait avoir celle-ci : »). Deuxièmement, quand beaucoup plus tard au cours de la nuit Eliot retourne dehors, la Lune devrait avoir disparu, mais elle est toujours là. Enfin, le jour du départ d'E.T., c'est la pleine Lune. Or il ne s'est passé que quatre jours depuis son arrivée, alors que la Lune n'était qu'un mince croissant. Elle devrait tout au plus être à son premier quartier, et non pleine, lors de la fameuse chevauchée céleste d'E.T. et de ses amis.

Enfin, M. Arpin a décelé une erreur dans l'orientation de la constellation de la Grande Ourse dans le ciel : une telle orientation, à l'heure où on la voit dans le film (21 h), n'est possible qu'autour du 20 avril, et non pas le 31 octobre, moment où se déroule l'histoire.

Il reste maintenant à attendre E.T. Il pourra voir si les hypothèses de M. Arpin sont justes...

Félix Maltais,  
Service Hebdo-science

Pour vos sorties dans le Grand Moncton

nouvellement rénové

Venez voir notre tout nouveau système de sons et lumières.

Venez danser tous les soirs sur les grands succès de la musique rock jusqu'à 2h.

Bar ouvert tous les soirs.

Jeudi - Soirée des dames.  
Cartes de membres disponibles.

Le "JUNCTION CLUB" - Place Champlain 382-0442



700 Main St. Moncton, N.B.  
(506) 855-2220



# CULTURE

## La beauté une mode?

par/Marie Arsenault

"J'ai perdu dix livres en quelques jours".  
"Ça fait trois mois que je suis au régime et je garde toujours la même taille".  
"As-tu essayé le régime S... c'est super, tu perds 8 livres minimum par semaine et sans danger..."

Sans danger...

Autant de formules pour exprimer la même obsession: maigrir. En 1983, ère moderne, en grand nombre, les femmes et les hommes tentent de marier la santé à la minceur par tous leurs moyens. Inconscients du tort fait à l'organisme humain, ils comparent la forme physique et psychologique à l'absence totale de tissus adipeux. Et combien vont à l'encontre de leur idéologie? Combien détériorent "l'intérieur" pour "embellir" l'extérieur? Tout à fait l'opposé de l'idéal d'il y a quelques décennies où de bonnes

cuisses reflétaient l'image d'une personne saine.  
Peut-être sont-ce là des accusations un peu gratuites, puisque nous sommes à l'époque où la beauté est au premier rang des jugements. Mais justement, où commencent et s'arrêtent les critères d'évaluation de la beauté.

L'une dira (on dit "l'une", parce que la majorité des "adeptes" des formules de régimes amaigrissants est féminine): "suis-je trop grosse pour être belle?" et l'autre d'enchaîner: "suis-je trop belle pour être grosse?"

Sans s'attarder un instant aux conséquences de leur acte, les "insatisfaites" feront

tout ce qui est en leur pouvoir pour parvenir à leur fin. De la personne qui essaie quatre régimes en un mois (parce qu'on s'attend souvent à des résultats spectaculaires!) à celle qui se prive totalement de nourriture pendant X jours.

La diète miracle n'existe pas. Ce n'est pas un régime alimentaire que l'on devrait suivre, mais un régime de vie meilleur que l'on devrait adopter. Bien entendu, il en va de l'effort et de la volonté de chacun, mais l'activité physique liée à une nutrition équilibrée vaut beaucoup plus, et a un avantage: elle est plus solide voire plus efficace sur une plus grande période. Période à laquelle on pourra bien

s'adapter si notre entourage nous soutient. Il est important de préciser cet aspect, parce que la société y est pour beaucoup dans ce problème contemporain. Faisons, par exemple, le parallèle entre un milieu social superficiel et un milieu un peu plus profond ou du moins, plus objectif.

Dans un endroit où les relations sont éphémères, on s'attardera davantage à l'aspect physique, critère très important pour l'approche d'un inconnu tandis que les "côtés" intellectuel, social et psychologique "épateront" plus facilement les gens qui fréquentent les endroits propices à des relations plus profondes. C'est là la preuve d'une mode, d'un marché. En 1800, les femmes ne se présentaient pas au soleil sans leur ombrelle. En 1983, plusieurs passent des heures interminables dans des salons de

bronzage à surveiller l'efficacité des rayons ultra-violet à fonder leur épiderme.  
Toutes ces comparaisons, pour faire réaliser

à quel point nous sommes esclaves de l'opinion publique. Opinion, dont nous seuls sommes les responsables inconscients.

**Bottin étudiant 83-84**  
Il est porté à la connaissance de la population étudiante que le Bottin étudiant ne sera pas publié avant le 10 octobre 1983 à cause de la non-atteinte de l'objectif en recettes publicitaires.

## Emplois

**Titre du Poste:** Disc-Jockey

**Fonctions:** assurer la programmation musicale (disques, cassettes, vidéos) pendant les activités sociales. Une bonne collection de disques est un atout.

**Conditions de candidature:** étudiant à temps plein à l'Université de Moncton.

**Titre du poste:** préposé(e) au bar

**Fonctions:** servir des breuvages alcoolisés ou autres friandises (chips, arachides et autres) aux clients du Kachô. Faire l'inventaire et vérifier la caisse à la fin de la soirée.

**Conditions de candidature:** avoir 19 ans ou plus.

Détenu d'un permis de barman ou barmaid. Être étudiant à temps plein à l'Université de Moncton.

**Titre du poste:** préposé(e) au vestiaire.

**Fonctions:** s'occuper de l'entreposage temporaire des effets personnels des clients qui désirent ce service.

**Conditions de candidature:** étudiant à temps plein à l'Université de Moncton.

**Titre du poste:** préposé(e) aux guichets.

**Fonctions:** vente de billets à la porte du Kachô. Réconciliation recettes/vente de billets à la fin de la soirée.

**Conditions de candidature:** étudiant(e) à temps plein à l'Université de Moncton.

**Titre du poste:** préposé(e) au nettoyage/maintenance.

**Fonctions:** nettoyer le Kachô lorsque celui-ci est fermé. Peut aussi avoir à faire des réparations mineures.

**Conditions de candidature:** étudiant(e) à temps plein à l'Université de Moncton.

**Titre du poste:** préposé(e) au nettoyage des tables.

**Fonctions:** ramasser verres et bouteilles vides au courant de la soirée, ainsi que vider les cendriers. S'assurer de la propreté des tables.

**Conditions de candidature:** étudiant(e) à temps plein à l'Université de Moncton.

**Titre du poste:** préposé(e) à la sécurité.

**Fonctions:** vérifier cartes d'identité à la porte; s'assurer que les règles nécessaires à la bonne marche du club soient respectées. Plus de détails lors de l'embauche.

**Conditions de candidature:** étudiant(e) à temps plein à l'Université de Moncton.

**Salaires:** à déterminer.

**Département, secteur ou service:** le Kachô.

**Personne responsable:** Denis Marquette - gérant.

**Nombre de postes:** à déterminer.

**Durée:** année universitaire.

**Date d'entrée en fonctions:** fin septembre ou début octobre.

cecil d's

Rabais avec  
carte étudiante  
10% jusqu'à \$100.00  
15% \$100.00 et plus

pour homme  
897 rue Main  
Moncton, N.B.  
382-3805

Red Carpet

Lasagne • poisson  
poulet frit • coques frites

Elmwood Plaza  
854-4822

608 Mountain Rd.  
389-3775

Elle aimerait composer

# Lise Picard: une artiste polyvalente

**LE FRONT:** Comment le groupe Taksî a-t-il débuté?

LISE: Comme tout le monde le sait, nous sommes six étudiants en musique de l'Université de Moncton. Nous avons décidé il y a un an de faire un spectacle dans le cadre de la foire brayonne d'Edmundston. Mais c'est le concours Musik en scène qui a scellé le groupe, puisque nous avons remporté le premier prix, qui était l'enregistrement d'un 45 tours.

**LE FRONT:** Est-ce que tu t'entraînes régulièrement avec le groupe Taksî?

LISE: Oui, on s'entraîne deux à trois fois par semaine, mais c'est parfois difficile d'agencer les heures d'entraînement et les cours.

**LE FRONT:** Lise, joues-tu plusieurs instruments dans le groupe Taksî?

LISE: Oui, je joue la guitare classique et aussi les claviers.

**LE FRONT:** Pourquoi as-tu opté pour la guitare classique?

LISE: Depuis mon adolescence je jouais de la guitare, mais c'est l'université qui m'a permis de me perfectionner. Je m'étais inscrite en bac libre, mais ensuite, découvrant mes dons de musicienne, j'ai changé d'orientation et j'ai opté pour une majeure en musique (avec guitare classique) et une mineure en chant.

**LE FRONT:** As-tu été encouragé dans ton choix?

LISE: Oh oui, beaucoup. J'ai toujours aimé la musique. Chez moi, toute la famille aime et est aussi douée pour la musique. J'ai surtout été influencée par mes grands frères qui se donnent à la musique depuis très longtemps.

**LE FRONT:** Quels sont vos projets futurs.

LISE: Eh! bien, vendredi c'était le dernier spectacle estival de Taksî à l'Aréna. On va ensuite prendre le temps de refaire notre répertoire pour l'évolution du groupe. Il y a aussi certains changements à faire puisque Taksî devra remplacer le batteur et le bassiste qui quitteront le groupe. Une nouvelle équipe reviendra au printemps.

**LE FRONT:** Tu me dis que Taksî reviendra au printemps, mais ne risquez-vous pas de perdre vos fans étudiants?

LISE: Oui je sais, mais Taksî doit aussi avoir un nouveau répertoire pour satisfaire son public. Par contre, il aura peut-être possibilité de donner un spectacle avant la fin de l'année universitaire...

**LE FRONT:** Sans indiscretion, que faites-vous des revenus de vos spectacles?

LISE: L'argent encaissé après un spectacle est gardé pour la location très dispendieuse de l'équipement. Taksî n'a pas encore les moyens de s'acheter un équipement complet!

**LE FRONT:** Qu'as-tu fait durant l'été?

LISE: Il y avait la tournée estivale de Taksî, j'ai aussi participé au Gala de la chanson provincial au mois d'août à Caraquet et j'ai remporté le premier prix. D'ailleurs je dois me rendre au festival de Gramby en octobre prochain.



Lise Picard se rendra à Gramby pour le prochain festival de la chanson.

**LE FRONT:** As-tu une attirance pour le show-business?

LISE: Oui, mes attirances sont très variées en ce domaine. Je veux me familiariser avec la musique électronique moderne, le blues-jazz, le folklore, de même que composer. Je n'ai aucune limite et je voudrais toucher un peu de tout.

**LE FRONT:** Comment entrevoies-tu l'avenir du groupe Taksî?

LISE: Très bonne question! Taksî prévoit continuer ses spectacles au moins pour l'été 84. Mais étant donné que nous sommes des jeunes musiciens, on ne pourra pas toujours évoluer à travers Taksî, il faudra échanger à un moment donné.

## CULTURE

**LE FRONT:** En joignant un groupe tel que Taksî, as-tu renoncé à une certaine vie indépendante?

LISE: Oui et non. L'année dernière, Taksî a pris beaucoup de mon temps mais maintenant j'essaie de composer et d'être plus indépendante dans ma vie privée.

**LE FRONT:** Veux-tu dire un mot aux étudiants?

LISE: Oui, je voudrais remercier tout les fans et amis de Taksî. Bref, tous ceux et celles qui ont contribué au succès du groupe.

**LE FRONT:** Pour terminer, quels conseils donnerais-tu aux étudiants qui veulent se lancer dans un groupe.

LISE: Il faut réfléchir, parce que cela demande beaucoup de volonté. Mais si vous êtes vraiment intéressés et prêts à affronter les risques du métier... n'hésitez pas! Aux Maritimes, on a le privilège d'avoir un public chaleureux et très peu de groupes.

Interview: Marjorie Théodore



La Maison de L'Artisan

Arts et Artisanat du  
Nouveau-Brunswick

Vitreaux  
Cuir  
Poterie  
Bois

Textiles:  
Batik  
Tissage  
Travaux à  
l'aiguille

45 rue Cameron,  
Moncton 388-4480

Restaurant Hyne's  
Mets canadiens



382-3432

495 Mountain Rd., Moncton, N.B.

## Sur le campus

## Bourses

### MARIA CHAPDELAINE

23-24-25 septembre

Canado-français. 1983. 107 m. Cél. Drame de mœurs réalisé par Gilles Carle. Scén. G. Carle. Sup. Fourier. d'après le roman de Louis Hémon. Phot. Pierre Milgrom. Mus. Lewis Furey. Mont. André Chénault. Michel Arnaud. Int. Carole Laure, Rick Martello, Yoland Gauthier, Pierre Curty, Armande Gattiello. Cécile de La. Samuel Chapdelaine s'est installé avec sa famille sur une terre en friche près du village de l'Ardenne dans la région du Lac Saint-Jean. Sa fille Maria est couronnée au 1<sup>er</sup> tournoi de tennis. Europe Gagnon, mais elle lui préfère le beau François Paré. Sa sœur et cousin des bois. Un troisième prétendant se présente à la personne de Lorette Supramant, cousin venu du Massachusetts pour régler la succession de son père. Au cours de l'été, François meurt de froid dans la forêt et Maria se décide à épouser L'Étranger.

Cette troisième transposition à l'écran du célèbre roman de Louis Hémon a été tournée en pleine nature dans la région de Moncton. Gilles Carle a été inspiré par l'été dans le sud-ouest d'une description réaliste du Québec de son enfance. Le film est un chef-d'œuvre de la littérature de la région du Lac Saint-Jean. Les paysages d'une beauté rugueuse servent de cadre à une évocation très intéressante de coutumes anciennes et d'un mode d'existence décalé. Malgré la succession par certains thèmes de l'humour. Tout cela apparaît tout convenant même si les personnages sont réduits à des archétypes. Les interprètes ont de la présence (3/4).



La "vieille Chapdelaine" au confort, avec ses "hommes engagés".

27-28-29 septembre



Les-mémoires. 1978. 109 m. Cél. Drame psychologique réalisé par Alberto Lattuada. Scén. Paolo Cavara, Enrico Oldoni. A. Lattuada. Phot. José Luis Arcane. Mus. Ennio Morricone. Mont. Sergio Montesi. Int. Marcello Mastroianni, Arcane, Nini, Ennio Morricone, Monica Randall, Francisco Rabal, Giuliana Calandra. Au cours d'un voyage à Florence, l'architecte Guido Mengoni fait la connaissance d'une étudiante, Francesca, avec qui il a une aventure. Il revient par la suite d'un ami que Francesca est la fille d'une ancienne maîtresse et qu'il lui poursuit tout son être. L'architecte doit à l'instinct l'abandonner lors de visites subséquentes à Florence, mais celle-ci le poursuit. Ne les attend pas. Guido finit par aller en part avec elle pour Madrid où il doit renouer sa vie.

Lattuada a marqué en divers films son intérêt pour l'âge tendre comme il a manifesté par ailleurs sa tendance à s'attacher aux tabous. Ici il joue avec le thème de l'inceste en un récit équilibre traduit en images fort soignées. Le personnage central est bien décrit dans ses défaillances, ses inquiétudes et ses tentatives de Mastroianni lui donne une belle subtilité. Le réalisateur fait montre de son aisance habituelle en prend plaisir à révéler le talent et les attitudes de Francesca Kurlat, fille de Klaus (4).

Ce film qui traite du thème de l'inceste sur un ton ambigu et accrocheur s'attache à des scènes d'un erotisme complaisant.

## REUNION DE LA F.E.U.M.

CONVOCAION A UNE REUNION REGULIERE DE LA F.E.U.M.

qui se tiendra le mercredi 28 septembre à 19h00 au 106 de l'Édifice des Arts.

ORDRE DU JOUR:

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du P.V. de la réunion du 31 août 1983
- 3) Résolutions de l'Assemblée générale
- 4) Budget de la F.E.U.M.
- 5) Photocomposeuse
- 6) Centre social
- 7) Comité de voyages
- 8) Moins de 19 ans
- 9) Kacho
- 10) Autres
- 11) Levée de l'assemblée



Louer pour vos besoins d'une journée, une semaine, un mois... pour renseignements téléphoner

le 854-5444 ou venez nous voir au 1809 rue Main, Moncton

### BOURSES UNIVERSITAIRES DE LA RIVIERE DE SCOUDOUX (Donateur: Docteur William L. Webster, décédé)

#### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:

-Sont admissibles au programme de bourses ceux qui ont des "aptitudes remarquables" mais qui sont particulièrement dans le besoin, soit handicapés d'une manière quelconque; ou, ceux qui ont une aptitude exceptionnelle dans un domaine donné.

- Les candidats doivent être inscrits à temps complet dans un programme de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle.

- Au moment de la sélection, le candidat doit être résident du Nouveau-Brunswick.

#### VALEUR DES BOURSES:

1 000 \$ à 4 500 \$

#### NOMBRE:

Variable

#### LIEU DE VALIDITÉ:

Les bourses sont valables pour des études à une université du Nouveau-Brunswick à moins que le programme ne soit offert au Nouveau-Brunswick.

#### DOMAINE D'ÉTUDES:

Aucune restriction.

#### DURÉE D'ATTRIBUTION:

Les bourses sont valables pour l'année universitaire 1983-84.

#### PRÉSENTATION DU DOSSIER:

Le dossier de candidature doit comporter le document suivant:

- un relevé de notes donnant à toutes les sessions universitaires complètes.

Les dossiers incomplets à la date limite ne pourront être transmis au Comité de sélection, et par conséquent, ces demandes ne seront pas considérées.

#### DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES:

le 30 septembre 1983

#### FORMULAIRE DE DEMANDE:

Les candidats peuvent obtenir les formulaires de demande en s'adressant au: Service d'aide financière

Local 410, édifice Talbot

Centre universitaire de Moncton

# The Wheat House Boulangerie Aliment Naturel

24 Kerry Court, Riverview, N.-B.



## ...Aux Arts...Aux Arts

Soyez les bienvenue(e)s nouveaux(elles), anciennes à la faculté des Arts.

Nous espérons que cette année soit des meilleurs pour vous. Le travail est déjà commencé à l'exécutif du conseil étudiant des Arts et nous souhaitons en accomplir beaucoup cette année, mais on a besoin de vous!

Voici quelques informations:

- On demande aux divers

départements d'être des représentants au conseil étudiant de la faculté des Arts dans les plus brefs délais; beaucoup de projets demandent notre attention. Sans vous, le conseil n'existe pas!

- Bâtiments et Terrains nous informe que le projet de rénovation au Cube a été enfin approuvé. On attend l'arrivée de nouveaux meubles vers le 17 octobre.
- Le représentant du conseil

de la F.E.U.M., Stephen Alexander, a soumis sa démission. On demande à tous ceux et celles intéressé(e)s à ce poste de vice-président externe, de venir nous voir au bureau du conseil (locale 007). Les dates de la période de cabale et de l'élection seront annoncées prochainement.

- Un problème sérieux existe actuellement au conseil, nous n'avons aucune constitution. Le

travail est déjà commencé pour résoudre ce problème; toutes personnes intéressées à contribuer à ce travail sont invitées à nous contacter au bureau.

- Une bonne nouvelle: le téléphone du salon étudiant sera réinstallé la semaine prochaine. (Il avait été débranché pendant la période estivale).

- On vous invite à venir faire un tour au conseil, vous êtes les bienvenus! Le bureau est au local 007 (sous-sol) et le numéro de téléphone est 382-0163.

Toutes suggestions, idées, et commentaires seront considérés.

C'est à nous, aux Arts, de bâtir une faculté dont on pourra être fier... travaillons ensemble!

Encore une fois, bonne et heureuse année 1983-1984!

L'exécutif Association des étudiants de la Faculté des Arts



histoire, du folklore, des essais politiques, des manuels scolaires, etc. Et la poétesse Dyane Léger sera là pour vous conseiller, pour vous montrer les plus récentes parutions, et pour vous consacrer personnellement son plus récent recueil, "Sorcière vent".

P.S.: Les détails de la tournée seront communiqués au fur et à mesure, en temps et lieux, dans chaque région concernée.

Louise Olivier gérante de tournée La Coopérative de Théâtre l'Escaquette Ltée (506)855-0001 Michel Henry directeur général Les Editions d'Acadie (506)854-3490

# INFO.

## Café Chrétien

Et c'est un nouveau départ! En effet, le premier Café Chrétien avait lieu le vendredi 16 septembre au local A-123 de l'Éducation. À noter que cette année, les rencontres pour le Café débuteront à 19h30 comparativement à 20h30 l'an passé. Vous êtes tous cordialement invités à venir nous y rencontrer et discuter avec nous autres. Nous avions l'occasion durant l'année d'avoir des jeux-questionnaires, des films, des sketches et quoi d'autre encore.

Le Café Chrétien c'est un lieu de rencontre où l'on discute de choses et d'autres tout en prenant un café.

Nous prendrons durant

la soirée quelques moments ensemble, pour discuter d'un thème qui sera choisi et animé par différents étudiants et qui touchera l'homme d'aujourd'hui par rapport à la Bible et Dieu. Jésus dit: "Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de cœur; et vous trouverez du repos pour vos âmes. Car mon joug est doux et mon fardeau léger." Matthieu 11:28-30.

Claude Lapointe Psychologue 4e année Pour le Café Chrétien

Ciné-lundi C'est surtout pas de l'Amour (le lundi 26 sept. 1983 à 20h)

La saison 83-84 du Ciné-lundi vous est présentée grâce à une collaboration de l'Office national du Film du Canada et du Ciné-Campus de l'Université de Moncton. Le but du Ciné-lundi est de présenter des films qui traitent de sujets d'actualité de différents domaines (social, politique, économique, artistique, culturel, etc.). Le Ciné-lundi vous propose une réflexion, au moyen du cinéma, sur tous les sujets qui pourraient intéresser une **minorité** sur le campus ou dans la région de Moncton. L'entrée est libre et votre participation sera grandement appréciée.

Michel Rioux

## Une soirée où l'action ne manque pas.

Venez danser sur la meilleure musique en ville.

Chaque dimanche, soirée étudiante avec "Dr. Z" James Dixon.

chez

230 rue main

# SPORTS

## Sports universitaires: début de la saison

### Sports Universitaires: Début de la saison

Lors de leurs premiers match, les Anges Bleus du CUM ont battu pavillon 6-0 devant les Redsticks de l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton.

L'équipe a plusieurs jeunes joueuses qui ont un besson d'acquies de l'expérience au jeu. D'ici la fin de la saison régulière, les Anges Bleus devraient s'avoir aidées et être prêtes pour les séries.

Nos "Footballeurs", eux, ont entamé leur "retour" sur la scène de l'ASIA vendredi dernier en accueillant les Huskies de St. Mary's.

Au hockey sur glace, les Anges Bleus sont présentement à l'entraînement sur terre. Environ 35 joueurs tentent de se mériter un poste régulier avec la formation.

Les candidats chausseront les patins à partir du 26 septembre.

Avis aux "trotteurs", l'équipe de cross-country du CUM vous invite à venir s'entraîner avec elle puisque les compétitions approchent à grand pas.

Le premier octobre, les coureurs se donneront rendez-vous à Danville, le 15 octobre ici même et le 22 de retour à Halifax pour le championnat.

Des premières réunions ont eu lieu pour la plupart des autres sports qui compétitionneront sur la scène de l'ASIA cette année SAR informe.

Le Service des Activités Recréatives de l'Université de Moncton bouillonne d'activités avec l'entrée des étudiants.

Après avoir reenseigné plusieurs étudiants lors du bazar des kiosques et l'organisation de la journée des Records Guinness, le SAR a vraiment commencé sa programmation la fin de semaine dernière.

### Tournoi de balle-molle

Un nombre record d'équipe, 46, ont participé au tournoi de balle-molle qui avait lieu jeudi, vendredi et samedi aux terrains du Campus et Elmwood.

Ce nombre d'équipe démontre que plus de 600 étudiants et étudiantes ont pris part au tournoi. Et cela n'inclut pas les quelques 25 bénévoles qui ont travaillé à la réussite du tournoi.

### Tournoi de Golf

Plus d'une centaine de golfeurs et golfeuses étaient présents dimanche au dixième tournoi annuel de golf du SAR.

Ce tournoi se déroulait au Club Mountain Ridge, situé près de la cote Magnétique.

### Hockey

Le tournoi de hockey aura lieu les 30 septembre 1 et 2 octobre prochains avec un maximum de huit équipes.

Les équipes compétitives et gentillhommes qui veulent prendre part aux activités de la ligue interuniversitaires doivent s'inscrire avant le 3 octobre au local 204 du C.E.P.S.

Il en coûtera \$5 par équipe pour la saison qui doit débuter le 11 octobre.

Ceux et celles qui désirent arbitrer au hockey doivent nécessairement assister à la réunion du mardi 20 septembre à 12h00 au local 226 du C.E.P.S.

### Condition physique: Défi personnel ACLI

L'Association Canadienne des loisirs Inter-musé annonce son défi personnel pour le mois d'octobre.

Le défi est ouvert à tous(les) les étudiant(es), professeurs et le personnel des institutions post-secondaire au Canada. Il est facile de participer à ce "Défi personnel ACLI". Il suffit de pratiquer une activité physique qui fait augmenter le rythme cardiaque trois fois par semaine pendant quinze minutes.

Le SAR a mis sur pied un comité pour organiser cet activité sur notre campus.

Plus de détails vous seront fournis prochainement.

### Chronométrages statistiques

Les étudiants et étudiantes qui sont intéressés à oeuvrer comme statisticiens et chronométrages des différentes ligues de SAR peuvent s'inscrire au local 204 du C.E.P.S.

Marc LeBlanc

## Soccer: Les Aigles montrent leurs griffes



L'équipe de soccer de l'Université de Moncton a été vaincue lors d'une troisième rencontre, mercredi à 16 heures alors qu'ils recevaient les puissants Red Shirts de l'Université du Nouveau-Brunswick par 3-0.

En fin de semaine, les Aigles Bleus, sous la direction de Mircea Roman, ont gagné leurs deux premières parties de la saison régulière avec des victoires impressionnantes enregistrées aux dépens des Huskies de l'Université St. Mary's (4-1) et des Axemen de l'Université Acadia (4-2).

C'est après une absence de cinq ans que les Aigles participent aux compétitions interuniversitaires de l'ASIA. Et M. Roman est très heureux de la performance de son équipe.

"Nous avons joué, très bien en fin de semaine", a dit M. Roman. "Je pense que nous avons surpris les Huskies et les Axemen."

Les buts de la deuxième rencontre jouée contre Acadia ont été marqués par Robert Cormier et Mohamed Hinda en 1ère mi-temps et Michel Blanchard (2 fois) en seconde.

Samedi et dimanche prochains, les Aigles Bleus iront affronter à Terre-Neuve, l'équipe de "Memorial University". Mercredi, ils recevront l'U.P.E.I.

## JEUNES SPORTIFS, ATTENTION A VOS OS

(SHS) L'enfant est plus vulnérable que l'adulte aux blessures résultant d'un entraînement trop intensif, parce que ses os sont en croissance et ses cartilages, faibles. Voilà pourquoi, estiment plusieurs spécialistes, il faut être prudent dans l'entraînement des enfants et des adolescents. Prés du tiers de toutes les blessures causées par le sport surviennent à des enfants entre 5 et 14 ans. Pour Arthur Pappas, directeur du département d'orthopédie à l'Université du Massachusetts, les sports de collision, comme le football et le hockey, sont particulièrement dangereux pour les jeunes de 10 à 16 ans. Il y a vingt ans, dit-il, les jeunes pratiquaient le sport de la saison; aujourd'hui, ils se spécialisent dans un sport ou deux, ce qui demande des efforts continus aux mêmes muscles et aux mêmes os.



### POSTE A COMBLER

Le poste de chef de pupitre aux sports est présentement ouvert au sein de la direction de CKUM-MF. Ce poste est offert à tout(e) étudiant(e) inscrit(e) à temps plein au C.U.M.

Définition des tâches - responsable de la préparation et de la mise en ondes du bulletin sportif - coordinateur du travail des rédacteurs et des journalistes

- responsable de la couverture des événements sportifs - participant au montage des dossiers du secteur de l'information - participant au choix des lecteurs/animateurs des bulletins sportifs

Le chef de pupitre aux sports superviserait les émissions traitant du sport inter-universitaire, du sport professionnel et des sports en fin de semaine. Une bourse de

référé est reliée à ce poste. La période de mise en candidature est du 22 septembre au premier octobre 1983, à 16h00. Toute personne intéressée est priée de faire parvenir sa mise en candidature à l'adresse suivante.

Poste de chef de pupitre aux sports a/s Les Bastarache CKUM-MF, 159 avenue Massey, Moncton, N-B. E1A 3E9 Tel. 858-4485

CKUM-MF  
Le Front

HEURES DE PROGRAMMATION A COMPTER DU 14 SEPTEMBRE, DIMANCHE AU JEUDI, 8h30-0h00, ET VENDREDI ET SAMEDI 8h30-02h00.